

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 97

Alliance forêt boréale finalement invitée

Saguenay, le 26 mai 2025 – Alliance forêt boréale (AFB) est très heureuse d’avoir finalement reçu une invitation à participer aux consultations particulières sur le projet de loi n° 97.

Alliance forêt boréale remercie la Commission de l’aménagement du territoire de l’avoir convoquée aux consultations particulières afin d’entendre ses préoccupations et demandes. « La modernisation du régime forestier est un projet majeur et structurant, un véritable projet de société. La forêt du Québec est majoritairement propriété publique et à ce titre, nous avons le devoir de bâtir un régime forestier qui fera la fierté des québécois. C’est pourquoi il nous semblait incontournable de participer aux consultations particulières », de dire le président d’Alliance forêt boréale, Yanick Baillargeon.

À propos d’AFB

Rappelons que le secteur forestier représente un moteur de développement économique incontournable sur le territoire couvert par AFB (68 communautés forestières, 333 000 citoyens) comptant 21 250 emplois directs et indirects bien rémunérés, soit une masse salariale de 1,4 milliard de \$. Alliance forêt boréale continue à travailler en partenariat avec les acteurs de l’industrie et les gouvernements en place pour assurer la pérennité et le développement durable des collectivités forestières. Pour plus d’information, visitez le www.allianceforetboreale.org.

-30-

Informations : Catherine Potvin
418-630-6316
catherine@zoneorange.ca

Yanick Baillargeon, président
418 671-8272
prefet@mrcdomaineduroy.ca